



## APPEL D'OFFRE POUR UN PROJET D'ETUDE DE L'AFSCA

---

### **Titre:**

**Etude des procédés d'abattage et de découpe de viande en Belgique dans le contexte des risques de la contamination de la viande de tête et des carcasses des bovins par les tissus du système nerveux central (PR FAVV-AFSCA 2009/02)**

### **Description de la problématique:**

Les tissus du système nerveux central (SNC) ainsi que la colonne vertébrale des animaux font partie des matériels à risque spécifiés qu'il convient, selon le Règlement (CE) N° 999/2001, d'écartier de la chaîne alimentaire et de détruire. En effet, le retrait de ces matériels à risque constitue une mesure de protection de la santé publique contre l'agent de l'ESB.

Le Règlement (CE) N° 999/2001, annexe V, points 8 et 9 impose aux abattoirs et aux ateliers de découpe de disposer d'un plan d'échantillonnage fondé sur un test en laboratoire permettant de détecter les tissus du SNC, mis en place pour vérifier que les mesures visant à limiter la contamination sont appliquées efficacement.

Plusieurs études montrent une prévalence élevée de contamination par du tissu du SNC au niveau de la tête après l'étourdissement mais aussi au niveau des carcasses des bovins après la fente de la colonne vertébrale.

Dans son avis 27-2008, le Comité scientifique de l'Agence recommande la mise en place d'un dépistage (screening) avec prise d'échantillons au niveau des abattoirs belges pour estimer une prévalence globale de contamination par du tissu du système nerveux central, associée à une enquête sur les procédés d'abattage appliqués dans ces abattoirs à l'aide d'une check liste exhaustive reprenant tous les points critiques. Sur base des points critiques, un niveau de risque propre à chaque abattoir peut être défini. Les résultats de cette étude peuvent servir au développement d'un plan d'échantillonnage des abattoirs et des ateliers de découpe.

Dans l'attente de la mise au point et de la validation d'un test de détection des tissus du SNC, l'objet de cet appel d'offre concerne **la réalisation de l'enquête sur les procédés d'abattage et de découpe de viande en Belgique, à l'aide d'une check-liste reprenant les points critiques pour la contamination de la viande de la tête et de la carcasse par du tissu du SNC**, dans le but de déterminer un niveau de risque propre à chaque abattoir et atelier de découpe.

### **Objectifs à atteindre :**

1. Développer une check-liste exhaustive et standardisée reprenant tous les points critiques pour la contamination de la viande de la tête et de la carcasse des bovins par du tissu du SNC tout le long de la chaîne d'abattage et dans les ateliers de découpe. Cette check-liste peut être établie à l'aide du tableau récapitulatif reprenant les points critiques et les recommandations concernant les abattoirs qui se trouve en annexe de l'avis 27-2008 du Comité scientifique de l'Agence. L'information détaillée est disponible dans les références.
2. Visiter les abattoirs et ateliers de découpe et déterminer, à l'aide de la check-liste, les points critiques pour la contamination de la viande de la tête et de la carcasse par du tissu du SNC.
3. Rédiger un rapport contenant, pour chaque établissement visité, les résultats de l'enquête ainsi que la détermination du niveau de risque de contamination de la viande de tête et des carcasses par les tissus du système nerveux central.

## **Références:**

Avis 27/2008 : Evaluation d'un plan d'échantillonnage pour détecter l'éventuelle contamination de la viande de la tête des bovins par du tissu du système nerveux central et évaluation de mesures correctives éventuelles. [http://www.favv-afsc.fgov.be/comitescientifique/avis/ documents/AVIS27-2008\\_DOSSIER2008-13.pdf](http://www.favv-afsc.fgov.be/comitescientifique/avis/ documents/AVIS27-2008_DOSSIER2008-13.pdf)

Avis 10/2007: Evaluation du risque pour la sécurité alimentaire de la contamination de la viande de la tête par du tissu du système nerveux central chez les bovins (contexte ESB). [http://www.favv-afsc.fgov.be/comitescientifique/avis/ documents/2007-05-11-AVIS102007\\_fr.pdf](http://www.favv-afsc.fgov.be/comitescientifique/avis/ documents/2007-05-11-AVIS102007_fr.pdf)

Ramantanis S.B. Cattle slaughtering and BSE risks Part I. Potential dissemination of CNS tissue during slaughtering. Vet. Bull., 2004, 74 (3), 1N-13N

Ramantanis S.B. Cattle slaughtering and BSE risks Part II: Alternative and/or additional means of preventing and/or minimizing the dispersal of CNS material during slaughter. Vet. Bull., 2004, 74 (6) , 15N-26N

Ramantanis S.B. Alternative cattle slaughtering technologies and/or measures reducing the dissemination of central nervous system tissue during head handling, harvesting of cheek meat and tongue and carcass splitting – a review. Vet. Arch., 2006, 76, 19-36.

Troeger K. Overview of current and alternative slaughter practices. Biotechnol. Agron. Soc. Environ., 2004, 8, 275-81.

**Budget maximum:** 80.000 €

**Date de début à poursuivre:** 1 novembre 2009

**Durée maximale:** 12 mois

## **Soumission de la proposition:**

La proposition pour l'exécution du projet d'étude doit être adressée, en deux exemplaires, à :

Dr. X. Van Huffel  
Secrétariat scientifique de l'AFSCA  
Food Safety Center  
Boulevard du Jardin botanique, 55  
1000 Bruxelles

La proposition doit également être transmise par courrier électronique à: [secretariat.scicom@afsc.fgov.be](mailto:secretariat.scicom@afsc.fgov.be)

La date limite pour l'introduction d'une proposition est le **25 septembre 2009**.

La proposition doit contenir les éléments suivants:

- le titre du projet d'étude
- l'identification du(des) demandeur(s)
- une description des connaissances et de l'expertise du(des) demandeur(s) sur le sujet de l'étude
- une description de l'approche et de l'étendue des travaux en vue de justifier le budget demandé et d'atteindre les objectifs formulés
- un budget ventilé en frais de personnel, frais de fonctionnement et frais généraux.

L'évaluation des dossiers introduits sera faite par le Secrétariat scientifique sur base de:

- l'expertise du demandeur (documentée par une liste de publications ou d'activités sur le sujet),

- une description structurée des activités afin de justifier le budget demandé et d'atteindre les objectifs
- la mesure dont répond le projet d'étude à l'appel d'offre.

Des informations complémentaires peuvent être obtenus auprès de [xavier.vanhuffel@afsca.be](mailto:xavier.vanhuffel@afsca.be) - tél: 02/211.87.20.